

**TITRE : Travaux et projets 2014 à l'étude**

Réuni le 24 janvier 2014, sous la présidence de Monsieur LAMAMY Jean Marie, le conseil municipal de Rivarennas a pris les décisions suivantes :

**ATESAT**

Le conseil municipal unanime demande que les dispositions relatives à la suppression de l'assistance technique fournie par l'Etat au titre de la solidarité et de l'aménagement du territoire, qui bénéficiait aux communes jusqu'à présent, soient retirées du projet de loi des finances pour 2014.

**Finances communales**

Le conseil autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement 2014 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2013.

**Subventions**

- Cotisations reconduites au CAUE, ADIL, ODASE
- Accord de subventions pour Institut Curie (50 €)- sécurité routière (30 €)-FFRandonnée (50 €).  
Les autres demandes sont rejetées

**Maison familiale d'accueil**

- Maîtrise d'œuvre : suite à la consultation d'architectes, le cabinet Alasoeur est retenu. Le Maire est autorisé à signer l'acte d'engagement.
- Le Maire rend compte de ses différentes démarches pour financer ce projet concernant l'accueil des personnes âgées ou handicapées.
- Le conseil municipal sollicite dans le cadre de la dotation équipements des territoires ruraux 2014 la subvention la plus élevée possible.

**Travaux divers-orientations budgétaires 2014**

- Les travaux sur l'immeuble rue des Dames démarrent. Sur les 4 logements prévus, l'un d'eux bénéficiera d'une expérimentation éco-réhabilitation (partenariat communauté de communes- Parc de la Brenne).
- Quatre lanternes neuves (suite à dégradations) ont été posées dans le secteur des Grandes Vignes.  
Devis concernant certains mâts seront sollicités  
La demande écrite de Mr PELLERIN (éclairage chemin des Grandes Vignes, rue Jean Moulin) sera étudiée.
- Rond point les Chézeaux : tout en assurant la sécurité par une parfaite luminosité, des travaux (Conseil général) seront entrepris pour réduire la consommation électrique.
- Boulangerie : l'avenant aux travaux de toiture sur la partie commerciale (fournil) est accepté. L'entreprise Marchand sera chargée en 2014 de travaux similaires sur la partie magasin du commerce.
- Place : les travaux confiés à l'entreprise Colas ont donné satisfaction et ont été réceptionnés. Une subvention état a été octroyée pour cette opération à hauteur de 30% du montant des travaux.
- Vidéosurveillance : pour faire face aux incivilités répétitives en matière de déchets sur des lieux d'apports volontaires réservés aux dépôt de verres et journaux, revues, magazines, la vidéosurveillance est en cours d'installation.
- Panneaux électoraux : achat pour la somme de 760 €
- Voirie : des travaux seront effectués en 2014, secteurs privilégiés : route de Kons, route des Crocs, les Chézeaux.